

Académie de Reims

Ordre du jour :

- Approbation des PV des séances du 17 octobre 2017 et 21 novembre 2017
- Carte des formations
- Répartition des emplois du 1^{er} degré
- Répartition des emplois d'enseignement, d'éducation du 2nd degré et de psychologue.
- Mesures de rentrée en emplois de personnels administratifs et de direction
- Présentation du projet académique
- Bilan social 2017-2018 : choix de la thématique à approfondir
- Questions diverses

Déclaration liminaire de l'UNSA

Point n°1 : Approbation des PV des séances du 17 octobre 2017 et 21 novembre 2017

Adoption à l'unanimité

Point n°2 : Carte des formations (pour avis)

Présentation l'évolution de la carte des formations par le Secrétaire Général du Rectorat :

• **5 priorités d'ouvertures**

- Mention complémentaire « Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques » au LP JB Clément de Sedan
- Mention complémentaire « Employé traiteur » au LPO Bazeilles
- Mention complémentaire « Technicien en soudage » LP Eiffel à Reims
- Formation Complémentaire d'Initiative Locale « Bulding Information Modeling » LPO Les Lombards à Troyes
- Formation Complémentaire d'Initiative Locale « Maçons VRD » LPO Decomble à Chaumont

Ces MC et FCIL participent à la valorisation des formations données afin de faciliter l'entrée dans la vie active ou d'intégrer un complément de formation en apprentissage, sous statut scolaire ou non, vers le BTS.

• **4 transformations**

- Bac Pro « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » ouverture d'une seconde option au LPO Les Lombards à Troyes
 - Fermeture d'une ½ division de technicien de maintenance pour ouvrir une ½ division de technicien en installation.
 - L'objectif recherché par le rectorat est d'offrir le choix sur une formation porteuse dans le but de poursuivre la formation après le bac pro ou d'intégrer plus facilement la vie active
- BTS « Etude réalisation de produits de communication » ouverture d'une seconde option au LPO G. Brière à Reims
 - Fermeture d'une ½ division de d'option « produit multimédia » pour ouvrir une ½ division d'option « produits imprimés ».
 - Même démarche que précédemment
- Bac Pro « Système numérique » ouverture d'une seconde option au LPO Les Lombards à Troyes
 - Fermeture d'une ½ option B pour ouvrir une ½ option C
 - Même démarche que précédemment

- Bac Pro « Génie électronique électrotechnique » : mise en place d'une 2^{nde} commune au LPO G. Brière à Reims
 - La démarche est de ne pas se spécialiser trop tôt
- **4 priorités de fermetures**
 - CAP « Vendeur magasinier pièces automobiles » : fermeture de la 1^{ère} année au LP JB Clément de Sedan
 - Faiblesse du recrutement sur le CAP
 - Volonté de réduire le nombre de CAP dans l'académie de Reims afin de proposer aux élèves qui en ont la capacité de s'orienter plutôt vers un Bac Pro
 - CAP « Préparation et réalisation ouvrages électriques : fermeture de la 1^{ère} année au LPO François 1^{er} à Vitry-le-François
 - Même volonté de plutôt accompagner les élèves sur un bac pro qui est le bon diplôme pour trouver un emploi.
 - Bac Pro Gestion administration » : fermeture d'une ½ division de 2^{nde} au LP Simone Veil à Charleville-Mézières
 - Constat que beaucoup trop d'élèves choisissent cette formation par défaut (leur dernier choix). Masse importante de décrocheurs, insatisfaction importante et donc difficulté de gestion de classe
 - Fermeture de la FCIL « Façadier-peintre » au LP Ch de Gonzague (Armand Malaise) à Charleville-Mézières
 - 1 seule inscription cette année

L'UNSA est intervenue sur la proposition de fermeture du CAP « Vendeur magasinier pièces automobiles » : fermeture de la 1^{ère} année au LP JB Clément de Sedan faisant valoir que ce CAP accueille exclusivement des élèves issus de Segpa et que sur les 12 élèves de l'an passé, 2 poursuivaient en Bac pro et 10 avaient trouvé un emploi. Nous avons également fait remarquer que le chef d'établissement n'avait pas été consulté... La Rectrice, qui n'avait pas les mêmes informations, a été sensible à nos arguments a décidé de ne pas se précipiter avant d'avoir étudié plus finement cette situation et donc de ne pas fermer cette année.

S'en est suivi un échange sur le fait qu'il ne fallait pas trop fermer de CAP car cela offre des débouchés pour les élèves sortant de Segpa.

La Rectrice a précisé qu'il n'était pas question que les élèves ayant besoin d'être accueilli en Segpa ne le soient pas. Pour autant compte tenu de la baisse des effectifs depuis plusieurs années dans notre académie, statistiquement le nombre d'élèves en Segpa aurait dû baisser ce qui n'est pas vraiment le cas... Selon elle, l'offre de Segpa dans notre académie est importante et il y a des élèves qui y sont qui ne devraient pas y être... Pour preuve, les taux de réussite exceptionnels au CFG.

La Rectrice dit vouloir travailler sur ce sujet.

Et derrière, ajoute-t-elle, on a beaucoup de CAP pour leur donner des débouchés. Bien plus qu'ailleurs on a des élèves qui passent le bac pro en 5 ans.

L'UNSA a demandé à avoir la carte complète des formations de notre académie.

Lors du vote sur les propositions de modifications de la carte des formations, l'UNSA s'est abstenue (comme l'ensemble des représentants des personnels)

Point n°3 : Répartition des emplois du 1^{er} degré (pour avis)
--

Présentation de la mesure par le Secrétaire Général :

- Rappel du contexte national :
 - Malgré une baisse d'effectifs de 32.657 élèves (-0,56%), 3.881 créations de moyens d'enseignement

- Poursuite de la mise en œuvre du dédoublement des CP en REP, des CE1 en REP+ afin de lutter contre la difficulté scolaire.
- Contexte académique :
 - Baisse d'effectifs de 1781 élèves : -1,54%
 - Dotation de 20 postes supplémentaires
 - Le poids de l'éducation prioritaire dans les 4 départements a été pris en compte.
 - Le P/E (nb d'enseignants pour 100 élèves) est amélioré dans les 4 départements
- Proposition de répartition académique

	Constat Effectifs élèves 2017/2018	P/E Rentrée 2017	Prévision élèves Rentrée 2018	Evolution Effectifs élèves	Répartition Postes Rentrée 2018	P/E Rentrée 2018
Ardennes	24.253	6,20	23.552	-701	-13	6,33
Aube	27.507	5,83	27.287	-220	+23	5,96
Marne	49.610	5,67	49.090	-520	+25	5,78
Haute-Marne	14.582	6,63	14.242	-340	-15	6,69
ACADEMIE	115.952	5,94	114.171	-1781	+20	6,05

Les représentants des personnels ont fait part du manque d'éléments permettant de comprendre la répartition départementale de la dotation des 20 postes attribués au 1^{er} degré académique.

La Rectrice a fini par donner l'impact des dédoublements de CP en REP, des CE1 en REP+ et de quelques CE1 en REP sur la répartition académique... permettant ainsi d'en déduire l'impact démographique et le poids de l'évolution du maillage territorial des écoles pour chaque département.

	Impact des dédoublements CP REP / CE1REP+ Certains CE1 REP (si possible)	Impact de la démographie et évol. du maillage des écoles	Variation nb de postes Rentrée 2018
Ardennes	16	-29	-13
Aube	27	-4	+23
Marne	32	-7	+25
Haute-Marne	4	-19	-15

L'UNSA-Education a été la seule fédération à voter CONTRE la mesure présentée par le Rectorat. La FSU et le SGEN se sont abstenus.

Point n°4 : Répartition des emplois d'enseignement, d'éducation du 2nd degré et de psychologue (pour avis)

Présentation de la mesure par le Secrétaire Général du Rectorat

- Rappel du contexte académique :
 - Encore une baisse d'effectifs de 227 élèves à la rentrée prochaine (-0,25%) à rapprocher de la progression de 26.242 élèves nationalement
 - Choix académiques de la répartition des moyens
 - Augmentation de la capacité d'accueil de certains BTS dont le taux de pression est très fort (+15 ETP)
 - Accompagnement des lycées accueillant un nombre important d'élèves aux pcs défavorisés (+10 ETP)
 - Financement des éventuelles ouvertures d'UPE2A et d'ULIS à la rentrée 2018 (+11 ETP)
 - Rééquilibrage démographique conduisant à une régulation de l'ordre de 30 retraits de divisions dans les collèges (-48 ETP)

	Effectifs constatés Rentrée 2017	Prévisions effectifs Rentrée 2018	Ecart 2017/2018	Ecart 2013/2018	Evolution en ETP Rentrée 2018
Collèges	49.671	49.854	+183	-1745	-48
Lycées (pré bac)	24.713	24.523	-190	+1963	-4
Lycées (post bac)	5.503	5.552	+49	+147	
LP	11.626	11.371	-255	-931	-10
Segpa / EREA	2.143	2.129	-14	-161	
TOTAL	93.656	93.429	-227	-727	-62

- Le H/E * est maintenu dans les collèges même après les retraits d'emplois

collèges	H/E - Rentrée 2017	Evolution ETP Rentrée 2018	H/E - Rentrée 2018
Ardennes	1,44	-14	1,43
Aube	1,33	-12	1,33
Marne	1,33	-18	1,33
Haute-Marne	1,43	-4	1,42

Cet indicateur de taux d'encadrement dans le second degré en rapportant le nombre d'heures d'enseignement, dispensées hebdomadairement / aux nombres d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des divisions (classes).

- Pas de modifications pour les CPE et les PsyEN

L'UNSA a voté CONTRE la répartition des emplois d'enseignement proposée par le Rectorat (comme l'ensemble des représentants des personnels).

Point n°5 : Mesures de rentrée en emplois de personnels administratifs et de direction (pour info)

Rappel par le Secrétaire Général de la décision prise par le CTM

- 12 retraits d'emplois pour les personnels ATSS (Administratifs, Techniciens, Santé et Sociaux).
- 3 retraits d'emplois pour les personnels de direction
- Des GT académiques vont être organisés avec les représentants des personnels et les propositions du rectorat seront présentées au CTA de mars 2018.

Interventions de l'UNSA

- L'UNSA** est intervenu pour déplorer ces nouveaux retraits d'emplois tant pour les personnels ATSS et dit avoir d'énormes difficultés à voir où il va être possible de supprimer des postes sans dégrader sensiblement les conditions de travail des personnels.

Point n°6 : Projet académique

- Le projet académique est enfin finalisé. Les remarques faites lors du dernier CTA ont été prises en compte dans la rédaction finale notamment la demande de l'UNSA de préciser la démarche d'appropriation du projet académique par les personnels.
- Le projet est parti à l'impression mercredi 17 janvier et sera présenté jeudi 25 janvier aux personnels de direction, d'inspection et d'encadrement de l'académie avant d'être diffusé à l'ensemble des personnels par la messagerie professionnelle.
- La Rectrice a précisé qu'il faudrait faire vivre ce projet et qu'il y aura donc des points d'étape.

Point n°7 : Bilan social 2017/2018 : choix de la thématique à approfondir

- Focus sur les services partagés dans le second degré.
- Focus sur les mutations dans le 1^{er} degré, reprenant les indicateurs fournis par les DSDEN lors des CAPD et GT mouvement, afin d'avoir une vision académique du 1^{er} degré, à la demande de l'UNSA
- Synthèse plus poussée sur les Non Titulaires

L'UNSA a également demandé que le GT avec les représentants des personnels avant la finalisation du bilan social soit plus tôt dans l'année scolaire. Le Rectorat a répondu qu'il anticiperait plus que l'an dernier.